

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 03 janvier 2019

Présents : Mmes AIRES, BRULE, CROUZET Marie, CROUZET Maryline, LAGACHERIE,

Mrs BRUNEL, DABOS, ESCARIO, LAURENS, SANCHEZ, FRISONI, HAEIN

Excusés : Mmes PALLEC, DEO, Mrs NOUGUES ET SANCHEZ

Procurations : Mme PALLEC à Mr SANCHEZ, Mme DEO Josette à Mme CROUZET Marie, Mr NOUGUES André à Mr DABOS Jean

Mme LAGHERIE a été nommée secrétaire.

Début de séance à 18h30

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES																																
Installation du Conseil Municipal, élection du Maire et des Adjoints.	<p>La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain FRISONI, Maire sortant, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :</p> <table data-bbox="331 758 1019 1300"><tbody><tr><td>01 – Monsieur BRUNEL Jean-Jacques</td><td>46 voix,</td></tr><tr><td>02 – Monsieur DABOS Jean</td><td>42 voix,</td></tr><tr><td>03 – Madame DEO Josette</td><td>39 voix,</td></tr><tr><td>04 – Monsieur NOUGUES André</td><td>39 voix,</td></tr><tr><td>05 – Monsieur FRISONI Alain</td><td>183 voix,</td></tr><tr><td>06 – Madame CROUZET Maryline</td><td>38 voix,</td></tr><tr><td>07 – Monsieur SANCHEZ Pierre</td><td>182 voix,</td></tr><tr><td>08 – Madame PALLEC Laure</td><td>181 voix,</td></tr><tr><td>09 – Monsieur LAURENS Frédéric</td><td>169 voix,</td></tr><tr><td>10 – Madame LAGACHERIE Lucienne</td><td>157 voix,</td></tr><tr><td>11 – Madame CROUZET Marie</td><td>29 voix,</td></tr><tr><td>12 – Monsieur MARTINEZ Guy</td><td>102 voix,</td></tr><tr><td>13 - Madame AIRES Martine</td><td>101 voix,</td></tr><tr><td>14 – Mr ESCARIO Georges</td><td>96 voix,</td></tr><tr><td>15 – Mr HAEIN Thierry</td><td>95 voix,</td></tr><tr><td>16 – Mr BRULE Michèle</td><td>50 voix ,</td></tr></tbody></table> <p>dans leurs fonctions de conseillers municipaux.</p> <p>Monsieur ESCARIO Georges, doyen d'âge des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.</p>	01 – Monsieur BRUNEL Jean-Jacques	46 voix,	02 – Monsieur DABOS Jean	42 voix,	03 – Madame DEO Josette	39 voix,	04 – Monsieur NOUGUES André	39 voix,	05 – Monsieur FRISONI Alain	183 voix,	06 – Madame CROUZET Maryline	38 voix,	07 – Monsieur SANCHEZ Pierre	182 voix,	08 – Madame PALLEC Laure	181 voix,	09 – Monsieur LAURENS Frédéric	169 voix,	10 – Madame LAGACHERIE Lucienne	157 voix,	11 – Madame CROUZET Marie	29 voix,	12 – Monsieur MARTINEZ Guy	102 voix,	13 - Madame AIRES Martine	101 voix,	14 – Mr ESCARIO Georges	96 voix,	15 – Mr HAEIN Thierry	95 voix,	16 – Mr BRULE Michèle	50 voix ,	
01 – Monsieur BRUNEL Jean-Jacques	46 voix,																																	
02 – Monsieur DABOS Jean	42 voix,																																	
03 – Madame DEO Josette	39 voix,																																	
04 – Monsieur NOUGUES André	39 voix,																																	
05 – Monsieur FRISONI Alain	183 voix,																																	
06 – Madame CROUZET Maryline	38 voix,																																	
07 – Monsieur SANCHEZ Pierre	182 voix,																																	
08 – Madame PALLEC Laure	181 voix,																																	
09 – Monsieur LAURENS Frédéric	169 voix,																																	
10 – Madame LAGACHERIE Lucienne	157 voix,																																	
11 – Madame CROUZET Marie	29 voix,																																	
12 – Monsieur MARTINEZ Guy	102 voix,																																	
13 - Madame AIRES Martine	101 voix,																																	
14 – Mr ESCARIO Georges	96 voix,																																	
15 – Mr HAEIN Thierry	95 voix,																																	
16 – Mr BRULE Michèle	50 voix ,																																	

Election du Maire	<p><u>Premier Tour de scrutin :</u> Le président, après lecture des articles L 2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil a procédé à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.</p> <p>Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant : Nombre de votants : 15 Mme LAGACHERIE Luce : 11 voix Mr HAEIN Thierry : 4 voix Mme Luce LAGACHERIE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.</p>	
Election du 1 ^{er} adjoint	<p>Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame Luce LAGACHERIE, élue maire, à l'élection du premier adjoint.</p> <p><u>Premier Tour de scrutin :</u> Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant : Nombre de votants : 15 Mme CROUZET Marie : 12 voix Mr ESCARIO : 3 voix Madame Marie CROUZET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée,</p>	
Election du 2 ^{ème} adjoint	<p>Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame Luce LAGACHERIE élue maire, à l'élection du deuxième adjoint.</p> <p><u>Premier Tour de scrutin :</u> Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant : Nombre de votants : 15 Mr SANCHEZ Pierre : 11 Mr ESCARIO Georges : 04 Mr SANCHEZ Pierre ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé,</p>	
Election du 3 ^{ème} adjoint	<p>Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame Luce LAGACHERIE , élue maire, à l'élection du troisième adjoint.</p> <p><u>Premier Tour de scrutin :</u> Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant : Nombre de votants : 15 Mr BRUNEL Jean-Jacques : 11 Mr ESCARIO Georges : 04 Mr BRUNEL Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.</p>	
Questions diverses	<p>L'ancien maire, Alain FRISONI félicite les candidats et rappelle sa démission du conseil municipal. Il informe le conseil municipal que la fondation Bern a octroyé 36000 € pour la restauration de l'église et du musée du trésor. Il remercie son secrétariat et les différents acteurs ayant œuvré à ses côtés</p>	